



"Les Rapides de la Praille"

L'équipe municipale vous informe:

- ✓ Du projet de la mise en place de la participation citoyenne fin 2021.

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. Cette réalité est une source permanente d'insécurité. Le dispositif Participation Citoyenne développe une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants et améliore l'efficacité des interventions en amenant la confiance et la sérénité au sein de notre commune.



- ✓ De l'ouverture des inscriptions pour la saison d'affouage 2021/22. A partir du 10 octobre, toute personne intéressée doit venir s'inscrire en mairie. Le prix défini est de 7.5€ le stère.
- ✓ De la mise en fonction des caméras de surveillance au niveau de la benne à déchets verts, de l'école et de la Vézeoise. Elles fonctionnent 24h/24h. Toute infraction sera soumise à des sanctions.



- ✓ De l'avancée de la réalisation de la médiathèque dans l'« ancienne » école. Dès octobre, nous vous solliciterons pour des dons de livres et vue d'une ouverture début 2022.



- ✓ De l'ouverture du centre aéré aux vacances de Toussaint du 25 au 29 octobre 2021.
- ✓ De la reprise de activités culturelles et sportives du village pour petits et grands... n'hésitez pas à venir les essayer !

Carte avantages jeunes

Valable du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, elle propose à tous les - de 30 ans + de 3 200 réductions et gratitudes pour la culture, les loisirs, le sport et la vie quotidienne, consenties par 2 000 partenaires en Bourgogne-Franche-Comté. Elle est disponible dès ce jour au prix de 2 euros en mairie (au lieu de 8 euros).

Pour en bénéficier, apportez la carte d'identité de l'enfant (ou livret de famille), une photo et un justificatif de domicile.



MEMO

Végétation qui dépasse de la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection ou si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les fils électriques, téléphoniques ou éclairage public.



ZOOM sur Gérard Bourquard, président du Foyer Rural

Depuis combien de temps es tu président ?



En 1980, j'ai succédé à Georges Comte, président fondateur, cela fait donc 41 ans !

Combien d'adhérents êtes vous cette année ?

Nous sommes environ 200 adhérents chaque année.

Quels sont les projets pour cette rentrée ?

La plupart des 10 activités a déjà démarré (tennis de table, gym, théâtre..) et nous souhaitons développer d'autres projets... pourquoi pas à destination des plus jeunes..

Nous espérons refaire le marché de Noël, la marche gourmande et d'autres manifestations qui plaisent tant aux Vézeras.

Quels sont tes perspectives pour le Foyer Rural ?

2022 sera l'année des 70 ans. Nous souhaitons marquer l'évènement.

J'ajoute que nous avons besoin de nouveaux membres actifs « plus jeunes » avec de nouvelles idées, envies, initiatives.... Cette relève est indispensable pour la survie de l'association !

Toutes ces informations sont visibles sur l'application illiwap , gratuite et facile.

Vous êtes déjà 404 utilisateurspour une info rapide sur la vie du village !

